

# Auto

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBARÈS & LAGRAVE



**MAGAZINE SPÉCIAL**  
**CRISE SANITAIRE - COVID19**

**AFFRONTER LA CRISE**  
**ORGANISER LES SOLIDARITÉS**  
**INFORMER**  
**PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES**

**AUX PERSONNELS SOIGNANTS ET DE SANTÉ, AUX AGENTS DU SERVICE PUBLIC, AUX COMMERÇANTS ET À TOUTES LES PERSONNES MOBILISÉES POUR UN CONFINEMENT RESPECTUEUX**

**DANS LES ESPACES PUBLICS  
ET LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT,  
GARDEZ LE RÉFLEXE DES**

**GESTES  
BARRIÈRES !**

**AMBARÈS <.....&.....> LAGRAVE**

**RESTONS <.....> UNIS**

Ambarès & Lagrave   
VIVRE LA VILLE, VIBRER PRESQU'ÎLE

# #92

**MAI 2020**

**\*\* IMPORTANT \*\***

LE BOUCLAGE DU MAGAZINE AVANT IMPRESSION A EU LIEU LE 8 MAI 2020.  
COMPTE TENU DE LA DATE À LAQUELLE VOUS RECEVEZ VOTRE MAGAZINE, LA SITUATION AU PLAN NATIONAL  
AURA PU ÉVOLUER ET CERTAINES DE NOS INFORMATIONS PEUVENT NE PAS ÊTRE À JOUR.  
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
*Sous réserve de nouvelles directives nationales.*

Mairie d'Ambarès-et-Lagrange,  
Tél. : 05 56 77 34 77 / Fax : 05 56 77 34 78  
mairie@ville-ambaresetlagrave.fr

**Lundi : 9H-12H / 13H30 - 19H**  
**Mardi à vendredi : 9H-12H / 13H - 16H**  
**Fermé le samedi**

**Pour toute demande auprès des équipements municipaux ouverts, privilégiez un contact téléphonique :**

Bibliothèque municipale François-Mitterrand : 05 57 80 15 20

Centre communal d'action sociale : 05 56 77 34 55

Maison de la petite enfance : 05 57 77 52 80

Centre socioculturel Danielle-Mitterrand et maison de services au public : 05 56 77 62 64

**AMBARÈS <.....&.....> LAGRAVE**

**RESTONS <.....> UNIS**

**DANS LES ESPACES PUBLICS  
ET LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT,  
GARDEZ LE RÉFLEXE DES**

**GESTES  
BARRIÈRES !**

**AMBARÈS <.....&.....> LAGRAVE**

**RESTONS <.....> UNIS**

OURS



WWW.VILLE-AMBARESETLAGRAVE.FR

ALTO - Magazine municipal de la Ville d'Ambarès & Lagrange  
n° 92 - Mai 2020 - 16 pages

Directeur de la publication : Michel Héritié / Directrice de la  
communication : Myriam Dei Ciechi / Rédaction et conception  
graphique : David Bert // Myriam Dei Ciechi // Crédit photos : service  
communication (sauf mention spéciale) / Distribution : Distri Scoop  
/ Tirage : 8000 exemplaires imprimés sur papier PEFC / Impression :  
BLF Impression - Dépôt légal à parution

Mairie d'Ambarès-et-Lagrange, 18 place de la Victoire  
33440 Ambarès-et-Lagrange  
Tél. : 05 56 77 34 77 / Fax : 05 56 77 34 78  
mairie@ville-ambaresetlagrave.fr



### Chères Ambarésiennes, chers Ambarésiens,

C'est avec émotion et gravité que je m'adresse à vous une nouvelle fois. Une crise sanitaire d'une ampleur inconcevable a bouleversé notre vie, modifié nos habitudes. Le processus électoral interrompu, l'ancienne équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire poursuit son mandat en toute responsabilité et agit au service de tous. Nous le ferons avec constance et détermination jusqu'au bout. La situation l'exige.

Notre ville a besoin d'aider les plus fragiles, c'est ma priorité. Les particuliers, les commerçants, les entreprises petites ou plus grandes se trouvent en grandes difficultés, je travaille et cherche des solutions pour les aider à la mesure de nos moyens.

Il nous faut sécuriser l'avenir. Au sein de Bordeaux Métropole je défends une juste répartition des masques sur l'ensemble des territoires, tout en passant une commande complémentaire pour notre ville. Chaque Ambarésien en sera doté. Je veux aussi réunir les conditions pour faciliter l'accès aux tests pour tous nos habitants.

Notre population a légitimement besoin d'informations, chaque jour nous réactualisons notre site et améliorons nos actions pour répondre aux préconisations, mais aussi pour porter les initiatives nouvelles que nous jugeons nécessaires. Chacun de nous, à notre place, nous sommes, en respectant les gestes barrières, les acteurs de ce combat. Nous le devons à nos soignants et à toutes les personnes mobilisées.

De nouvelles solidarités se font jour, je m'en félicite. C'est la politique que j'aime : concrète, solidaire, à l'écoute, au service de tous. Loin des postures incertaines, c'est avec une proximité quotidienne que nous travaillons. Unis malgré la distance. Respectueux de la santé de tous.

Vous pouvez compter sur moi.  
Prenez soin de vous.

Fidèlement.

**Votre Maire, Michel Héritié**



**AMBARÈS <.....&.....> LAGRAVE**

**RESTONS <.....> UNIS**

Ambarès & Lagrave

« Présente à vos côtés durant le confinement, la Ville vous soutient et vous accompagne également pour préparer demain... »

### SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

**Artisans, commerçants, autoentrepreneurs, quelles aides pour votre activité ?  
Quelles démarches entreprendre ?**

Le confinement a eu un impact fort sur de nombreuses petites entreprises. Artisans, commerçants, autoentrepreneurs ont dû arrêter leur activité et se retrouvent, parfois, sans ressource.

La Ville les accompagne et met à disposition un dossier, mis à jour régulièrement depuis le 17 avril dernier, présentant tous les dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités.

Disponible en téléchargement sur le site internet de la ville.

[www.ville-ambaresetlagrave.fr](http://www.ville-ambaresetlagrave.fr)

Le document présente en fonction de chaque situation les aides existantes : aide financière, allègement de charges, reports d'échéances... Ainsi que les démarches à suivre pour les demander et les contacts à privilégier.

Les agents de la Ville accompagnent aussi pour ces démarches. Pour toutes informations, contactez le 05 56 77 34 77 ou par email ([mairie@ville-ambaresetlagrave.fr](mailto:mairie@ville-ambaresetlagrave.fr)) en indiquant vos coordonnées, la forme juridique de votre entreprise et votre domaine d'activité.

### SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

**Mission Locale, PLIE... Prenez contact avec une conseillère à la Mairie**

#### Mission locale des Hauts de Garonne

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches de recherche d'emploi.

#### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE Hauts de Garonne

Il a pour mission d'insérer dans l'emploi durable ou de faire accéder à une formation qualifiante les personnes

en grande difficulté, aujourd'hui exclues du marché du travail.

Mairie Hotel de Ville, 18 Place de la Victoire, 33440 Ambarès-et-Lagrave  
Tél. 05 56 77 34 77

[www.lamissionlocale.com](http://www.lamissionlocale.com)

[www.pliehautsdegaronne.org](http://www.pliehautsdegaronne.org)

### Un dispositif de test covid-19 à Ambarès-et-Lagrave

En complément de la distribution des masques, la Ville a sollicité le laboratoire ambarésien Biolab 33 et l'entreprise Haltbrac Défense pour étoffer son dispositif « prévenir, tester, isoler ». Les habitants pourront ainsi effectuer un test, sur prescription médicale, au plus près de chez eux.

Les résultats seront disponibles dès le lendemain. Dans le cadre de la solidarité d'action, la société Haltbrac Défense a offert cette cabine de test à la Ville. Des élus bénévoles ont assemblé la cabine dans le laboratoire d'analyses. Les quatorze laboratoires Biolab 33 espèrent pouvoir réaliser jusqu'à 200 tests par jour.



## LA VILLE ET BORDEAUX MÉTROPOLE COMMANDENT DES MASQUES en tissu homologués pour les habitants et les agents de la collectivité



### BORDEAUX MÉTROPOLE Michel Héritié veille aux intérêts des Ambarésiens

Tout au long de la crise sanitaire, les 28 maires des communes de Bordeaux Métropole se sont réunis chaque semaine par visioconférence pour défendre les intérêts de leurs habitants.

A l'ordre du jour, les questions autour des compétences mutualisées : gestion des déchets, urbanisme, transports, économie. Les maires ont dû défendre leur territoire et leurs usagers. Dès le début du confinement, Michel Héritié a alerté sur les risques concernant la fermeture des centres de collectes de déchets, particulièrement sur le territoire de la Presqu'île.

A l'annonce d'une commande de masques en tissu pour les habitants de la métropole, le maire ambarésien a insisté pour obtenir une répartition équitable entre les habitants.

Pour envisager sereinement un retour progressif à la normale, chacun va devoir investir de nouvelles pratiques : distanciation physique, mise en place de gestes barrières... Parmi eux, le port d'un masque est vivement recommandé. Il existe différents types de masques, qui doivent être sélectionnés en fonction de son activité (FFP2, tissu...).

Pour protéger les Ambarésiens, Michel Héritié a décidé, avec l'ensemble de ses homologues des 28 communes de Bordeaux Métropole, de doter chaque habitant d'un masque répondant aux normes indiqués par l'Afnor (association française de normalisation). Ces masques sont

fabriqués en tissu et sont lavables à 60 degrés et utilisables jusqu'à 30 fois. Leur distribution a commencé à la mi-mai.

Depuis le début de la crise, des associations et des particuliers aux talents de couture avérés ont fait don d'heures de couture bénévoles et ainsi de centaines de masques qui ont permis aux plus fragiles et aux agents de se protéger.

Les fonctionnaires municipaux ont, entre temps, été eux-aussi dotés de masques en tissu pour la plupart, et de masques FFP2 pour les personnels en contact direct avec le public.

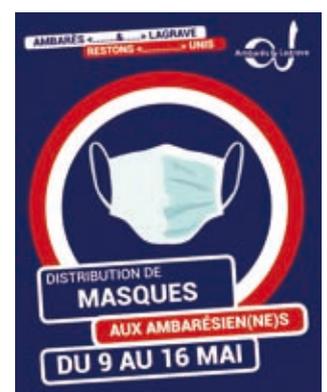
### Priorité à la distribution en porte à porte, près de 18000 masques auront été distribués en une dizaine de jours.

Pour s'assurer que la totalité des Ambarésiens bénéficieraient d'un masque au moment du déconfinement, le maire a privilégié une distribution en porte à porte. Ainsi, pendant six jours, les élus de la Ville et des bénévoles ont sillonné tous les quartiers et frappé chez chaque habitant pour leur fournir une protection par personne.

Dans un second temps, les quatre plus grands parkings de la ville ont été réaménagés et transformés en drive pour per-

mettre une distribution des masques aux Ambarésiens qui n'étaient pas chez eux lors du passage des élus. L'opération de distribution s'est clôturée lors d'une ultime distribution à la mairie.

**Au total ce sont près de 18000 masques qui auront été distribués en une dizaine de jours. Ils seront complétés par une commande équivalente, un investissement nécessaire pour constituer une réserve pour l'avenir.**



## CENTRE SOCIOCULTUREL

### Danielle-Mitterrand



Après deux mois de permanences téléphoniques, toute l'équipe reprend du service avec des changements dans le programme pour accompagner les habitants au mieux.

Entre annulation de tous les événements publics et mobilisation pour participer à la reprise des écoles, le quotidien des semaines à venir sera perturbé.

#### Maison des familles, activités, ateliers, permanences

Pour plus de détails sur les prochaines conditions d'accueil du public et connaître l'actualité de la Maison des familles, contactez l'équipe.

#### CENTRE SOCIOCULTUREL DANIELLE-MITTERRAND 1, RUE LOUIS-MASSINA

05 56 77 62 64

contact.csc@ville-ambaresetlagrave.fr

## PETITE ENFANCE

### Multi-accueil, maison de la petite enfance, relais assistantes maternelles...

Le premier ministre a annoncé dans son discours à l'Assemblée Nationale la réouverture des crèches à partir du 11 mai. A Ambarès-et-Lagrange, les agents du multi-accueil La Souris verte ont gardé contact avec les familles depuis le début du confinement. Un lien qui a permis de rapidement réorganiser l'accueil des tout-petits en fonction des besoins des familles. Ainsi deux groupes de 10 bébés sont accueillis sur les horaires habituels de la structure.

De leur côté, les assistantes maternelles du service d'accueil familial et les assistantes maternelles du particulier employeur continuent leur activité.

Pour les parents en recherche d'un mode d'accueil, le relais d'assistantes maternelles répond à toutes les sollicitations par téléphone au 05 57 77 52 85.

## ÉDUCATION JEUNESSE

### Préparer la reprise progressive de l'école



*Dès l'annonce de la date du 11 mai 2020, la Ville a mis en œuvre son plan de reprise pour organiser la vie des écoles. Les scénarios travaillés et réfléchis avec tous les acteurs de la communauté éducative respectent le cadre imposé par l'Etat.*

Les intentions sont claires : faciliter le quotidien et adapter au mieux le temps et l'organisation de la semaine, en respectant la reprise du rythme scolaire pour les enfants. La Ville a étudié, avec l'Education Nationale, tous les scénarios possibles pour un accueil de qualité.

La Ville a choisi de mobiliser tous les partenaires possibles pour l'encadrement des enfants sur les temps extra-scolaires. Le centre socioculturel Danielle-Mitterrand, les associations, le service culture sont autant de ressources à coordonner avec le temps scolaire.

Pour respecter les nouvelles normes d'hygiène du protocole sanitaire et intégrer les règles de distanciation physique, il a fallu repenser l'accueil à l'école.

Echelonnement des entrées et sorties, mise en place d'un barriérage et de signalétiques spécifiques, réorganisation des classes et des restaurants scolaires mais également mise à disposition de gel hydroalcoolique... autant de mesures qui permettent aujourd'hui d'assurer un accueil dans des circonstances rassurantes et conformes à la réglementation.

# Reprise des écoles

## *une organisation adaptée aux contraintes sanitaires*



### **Un nouveau rythme d'école pour s'adapter à la situation**

Après plusieurs études, c'est le rythme de deux jours d'école et de deux jours à la maison qui a été choisi par les élus et l'Education Nationale. Objectif : aider les enfants à reprendre progressivement un rythme pour les aider dans leurs apprentissages scolaires et leur permettre de retrouver une organisation un peu plus habituelle. Les enfants scolarisés sont accueillis matin et soir lors des jours d'école et le mercredi par les Francas de la Gironde dans les habituels accueils périscolaires et de loisirs. La présence à l'école n'est pas obligatoire, les parents peuvent choisir d'assurer la continuité pédagogique à leur domicile.

### **Restauration et transports scolaires**

La restauration scolaire est adaptée pour permettre d'accueillir tous les enfants en petits groupes. Les repas chauds sont servis à table uniquement. Les locaux sont désinfectés entre chaque passage de groupes d'enfants. La pause méridienne pourra être prolongée si besoin, sans conséquence pour les enfants non demi-pensionnaires. Pour les élèves bénéficiant d'un PAI, le temps de repas est organisé comme habituellement.

### **Création d'un temps parascolaire**

Un temps parascolaire est organisé sur inscription pour accueillir les enfants lors des deux jours où ils n'ont pas classe. Pour offrir ce temps, les élus ont mobilisé toutes les personnes disponibles : près d'une vingtaine de lieux sont aménagés pour l'occasion (salles de sports, lieux culturels...).

Une trentaine d'agents de la Ville, les animateurs des Francas et des intervenants et bénévoles des associations locales sont mobilisés pour la réussite de ce projet. Les places étant limitées, la Ville est contrainte de prioriser les enfants dont les deux parents travaillent ou les familles monoparentales pour justifier d'obligation professionnelle. L'accueil se fait sur inscription. Pour sa mise en place et dans le respect de la gratuité d'accès à l'école, la Ville a décidé dans l'immédiat de ne pas facturer ce service.

« Je suis conscient que cette organisation n'est pas parfaite. J'ai eu à cœur de mobiliser toutes les ressources disponibles pour minimiser les difficultés des familles ambarésiennes », détaille Michel Héritié.

AFFRONTER LA CRISE  
ORGANISER LES SOLIDARITÉS  
INFORMER  
PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES  
ORGANISER LE TRAVAIL DES SERVICES

## COVID 19 - CORONAVIRUS GESTION DE CRISE

### ...DEUX MOIS de confinement...



Pendant près de deux mois, les Ambarésiens ont vécu au rythme des annonces du gouvernement. De leur côté, élus et agents ont eu à cœur d'adapter chaque jour leurs missions pour, avant tout, organiser les solidarités et informer les habitants des dispositifs les concernant.

« Depuis le début de la semaine, nous étions tous prêts à affronter la crise, mais personne ne s'attendait à la mise en place d'un confinement par le président de la République le jeudi 13 mars », retrace le maire Michel Héritié. Les jours suivants, le travail des services de la Ville s'est réorganisé pour répondre aux besoins des parents, maintenir le lien avec les personnes fragiles et isolées et faire face aux demandes des Ambarésiens.

« Nous avons aussi eu à faire face à des problèmes externes qui ont créé des tensions, rajoute Michel Héritié. Problème sur le réseau d'eau potable, réapparition des moustiques, difficultés dans la collecte des déchets et le nettoyage des dépôts sauvages. Autant de crises dans la crise, qu'il nous a fallu solutionner. Pour autant, je crois que le défi a été relevé, principalement grâce au savoir-faire et à la bonne volonté des agents de la ville ».

Désormais, tout le monde se tourne vers l'avenir et prépare, autant que possible, une reprise des activités. Devant l'ampleur des sollicitations qui suivront après le 11 mai, les services publics feront en sorte de répondre, mais il faudra envisager un retour progressif « à la normale ».

Récit chronologique d'une crise sanitaire inédite et des mesures prises à Ambarès-et-Lagrave au fil des jours et des décisions nationales, pour organiser les solidarités et le maintien du service public, durant le confinement.

**Lundi 9 mars :** Le maire active la cellule de veille du plan communal de sauvegarde.

**Judi 12 mars :** Premier discours du président de la République, qui annonce la fermeture des écoles, collèges, lycées et crèches à partir du lundi 16 mars.

**Vendredi 13 mars :** Annulation des événements prévus le soir et durant le week-end. Fermeture du foyer de la résidence autonomie Le Moulin.

**Dimanche 15 mars :** Déclenchement du stade 3 de gestion du coronavirus par la Préfecture, activation du plan communal de sauvegarde. Organisation pour le lendemain de l'accueil des enfants du personnel de santé indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Le CCAS concentre son activité sur l'aide à domicile et la livraison des repas des personnes âgées.

**Lundi 16 mars :** Seul l'hôtel-de-ville reste ouvert, tous les locaux municipaux sont fermés. Les services organisent permanences téléphoniques et rendez-vous pour urgences. **Le soir à 20H, le Président de la République annonce que « nous sommes en guerre ».**

**Mardi 17 mars :** Entrée en vigueur du confinement à midi.

**Mercredi 18 mars :** Tout déplacement doit être justifié par une attestation.

**Judi 19 mars :** Maintien du marché du lendemain. Le CCAS met en place les services nécessaires (portage de repas, courses...). Le dispositif de courses est étendu au personnel soignant mobilisé. Déchetterie fermée.

**Lundi 23 mars :** Arrêté municipal pris pour interdire l'accès aux parcs et jardins. Le CCAS organise uniquement les courses livrées à domicile.

**Mardi 24 mars :** Le Premier Ministre, dans son discours de la veille au soir, supprime les marchés. Mise en place de l'accueil des enfants du personnel soignant durant le week-end.

**Vendredi 27 mars :** Le premier ministre prolonge le confinement jusqu'au 15 avril.

**Mardi 31 mars :** Résultat du sondage du marché : sur 320 réponses, 56 % pour le maintien du marché. Compte tenu des risques potentiels, le maire privilégie la mise en place d'un drive. Suez confirme la potabilité de l'eau. Annulation des événements du mois de mai.

**Mercredi 1er avril :** Nombreuses propositions d'aide des associations et de particuliers.

**Vendredi 3 avril :** CCAS : le nombre de demande de courses augmente mais la charge de travail est absorbée grâce à la participation d'agents bénévoles.

**Lundi 6 avril :** EHPAD Louise-Michel : coordination de la mise en place d'un SAS pour le personnel.

**Mardi 7 avril :** Bordeaux Métropole met à disposition des masques pour les agents.

**Mercredi 8 avril :** Bordeaux Métropole annonce une commande de 800 000 masques pour tous les habitants de la métropole. Le maire se questionne sur la répartition entre les villes et entre les habitants...

**Jeudi 9 avril :** L'Education Nationale a mis en place une plateforme permettant d'envoyer les devoirs aux familles sans accès numérique.

**Vendredi 10 avril :** Très bons retours du premier marché drive, plus de 400 commandes honorées.



**Lundi 13 avril :** Le président de la République prolonge le confinement jusqu'au 11 mai et interdit tous les événements jusqu'à mi-juillet.

**Mardi 14 avril :** Accompagnement des commerçants : présentation des aides existantes. La maison de services au public reçoit sur rendez-vous les entreprises ayant besoin d'aide pour remplir les demandes d'aides. Préparation du déconfinement.

**Jeudi 16 avril :** Commande de masques et gel hydro alcoolique pour la réouverture des établissements scolaires.

**Vendredi 17 avril :** Marché drive : plus de 600 commandes honorées. Reprise de l'entretien des espaces verts.

**Lundi 20 avril :** Commandes de masques pour les Ambarésiens. Un courrier aux habitants sera envoyé par Bordeaux Métropole de la part du maire. Sur le courrier un QR code sera à scanner au moment de la distribution pour connaître le nombre de masque à remettre. La distribution sera gérée par la mairie. Réunion du Conseil Municipal en comité restreint. A l'occasion du 1er mai, le maire appelle les trois fleuristes de la ville pour autoriser la vente en drive du 29 avril au 1er mai.

**Mardi 21 avril :** Reprise des écoles : les élus souhaitent organiser la reprise et envoyer dès à présent un questionnaire aux parents quand l'organisation sera finalisée. **Le ministre de l'éducation annonce une organisation du retour en classe en plusieurs temps.**

**Mercredi 22 avril :** réflexion autour de l'accueil des enfants scolarisés mais non accueillis à l'école, étude des locaux et des agents disponibles : mobiliser toutes les ressources.

**Lundi 27 avril :** Visioconférence avec le directeur académique de l'éducation nationale ce matin. Réflexion autour de la temporalité de la classe. Les heures d'entrée seront échelonnées et il y aura une souplesse sur l'heure de repas. L'inspectrice de l'Education Nationale estime que les enfants non concernés par la reprise doivent rester chez eux.

**Mardi 28 avril :** **Présentation du plan de déconfinement par le premier ministre à l'assemblée nationale.** Distribution des masques : Bordeaux Métropole abandonne le QR code, il n'est plus nécessaire d'envoyer des courriers aux habitants.

**1er mai :** réunion entre l'Inspectrice de l'Education Nationale, les directeurs d'école de la ville, avec la participation de la directrice générale adjointe et de la directrice éducation jeunesse.

**2 mai :** Présentation de la proposition des services sur l'accueil parascolaire des élèves à partir du 12 mai. Envoi en suivant à l'inspectrice de l'éducation nationale.

**5 mai :** présentation aux représentants des parents d'élèves et envoi à tous les parents avec le sondage.

**8 mai :** 75° anniversaire à l'heure du confinement.

## ORGANISER LE TRAVAIL DES SERVICES

*et des agents municipaux, sur le terrain et à distance*



**« Les agents ont tous fait preuve de beaucoup de bonne volonté, d'adaptabilité et on a pu observer de beaux élans d'entraide »**

Dès l'annonce du confinement, le maire et le directeur général des services ont œuvré ensemble pour réorganiser les services municipaux. Objectif : assurer la continuité de certains services publics, en adaptant l'activité au fur et à mesure des annonces.

Aide à domicile, police municipale, agents d'entretien, AT-SEM, agents de restauration, agents de l'état civil et agents d'accueil ont mis en place des roulements. « La priorité a été d'assurer aux agents de bonnes

conditions de travail », explique Robert Mezine, le directeur général des services.

Dans les services où le télétravail était possible, il a été mis en place. S'en est suivie une période de réadaptation aux nouvelles contraintes professionnelles. L'occasion pour certains de réinventer leur relation aux usagers. C'est le cas notamment à la maison de la petite enfance. Assistantes maternelles du service d'accueil familial et parents d'enfants accueillis dans une des structures de la Ville ont chacun été contacté, chaque semaine, par les agents du multi-accueil et service d'accueil familial.

« Les agents ont tous fait preuve de beaucoup de bonne volonté, d'adaptabilité et on a pu observer de beaux élans d'entraide », précise le directeur général des services. Merci à tous les agents mobilisés.

COVID 19 - CORONAVIRUS

## GESTION DE CRISE

*Quelles mesures spéciales ont été mises en place, durant le confinement ?*

### SENIORS

Le CCAS a adapté son activité pour sécuriser les plus fragiles en se concentrant sur l'aide à domicile et le portage des repas. Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour les aînés : appel chaque semaine à près de 800 seniors pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer qu'ils aient de quoi se nourrir, leur proposer de faire leurs courses... Des bénévoles ont aussi apporté des livres préparés par les agents de la bibliothèque aux seniors suivis dans le cadre du bibliovélo. Egalement sollicitée par l'Ehpad Louise Michel, la Ville a mis à disposition de l'établissement du matériel adapté pour la mise en place d'un SAS, pour la reprise des visites aux aînés résidents.

### AIDE AU PERSONNEL SOIGNANT MOBILISÉ

Pour permettre au personnel soignant mobilisé de travailler, la Ville a organisé l'accueil des enfants. La souplesse a été le mot d'ordre : ouverture sur les horaires larges, le week-end et les jours fériés... Le service a été étendu, en fonction des demandes, aux parents travaillant dans d'autres secteurs d'activité. Les services ont aussi été multipliés pour les parents personnels soignants, avec la mise en place d'un dispositif de courses.

### MARCHÉ DRIVE

Après l'annonce du gouvernement de supprimer les marchés, un sondage a été mis en place pour questionner les Ambarésiens sur leur souhait concernant le maintien, ou non, de ce service. 56 % se sont prononcés pour un maintien du marché. Cependant face aux risques, le maire a souhaité la transformation du marché en drive. Lancé depuis début avril, le marché drive a accueilli une douzaine de producteurs locaux chaque vendredi matin sur la place de la Victoire.

### MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

Pendant les deux mois de confinement, l'hôtel-de-ville a maintenu l'accueil physique et téléphonique pour répondre aux besoins des Ambarésiens et assurer une continuité du service public concernant l'état-civil, le marché drive.

## PRÉPARER LA SORTIE DE CONFINEMENT

### Vers un retour progressif des services publics



Depuis le 11 mai, les services reprennent progressivement pour répondre aux demandes les plus urgentes avant un retour progressif à la normale. Dans cette attente, privilégiez un premier contact par téléphone, quelle que soit votre demande.

#### HÔTEL-DE-VILLE

Les agents du service Demandes et informations aux usagers vous accueillent aux horaires classiques. Ils vous renseignent concernant les questions d'ordre général, et instruisent les dossier scolaires et d'urbanisme. Les demandes concernant la vie locale et associative (Le Prisme, réservation de salles et de matériel) sont suspendues pour les particuliers, les associations pouvant en bénéficier sous certaines conditions.

#### ETAT-CIVIL

Actuellement, les démarches d'état-civil s'effectuent uniquement sur rendez-vous : reconnaissances anticipées ou post natales, déclarations de naissance et de décès, dossiers de mariage et de PACS, recensement militaire. Les attestations d'accueil seront traitées à la réouverture des frontières.

Concernant les cartes d'identité et les passeports, les rendez-vous se prennent sur la plateforme [rendezvousonline.fr](https://rendezvousonline.fr).

#### URBANISME

Vous avez déposé votre dossier d'urbanisme avant le 12 mars et souhaitez connaître son avancement ?

Les agents du pôle territorial rive droite vous renseignent au **05 40 54 43 23** ou par mail à [aos-dtrd@bordeaux-metropole.fr](mailto:aos-dtrd@bordeaux-metropole.fr)

Pour les dossiers déposés entre le 12 mars et le 23 mai, l'instruction commence à partir du 24 mai.



## INFORMATIONS UTILES BORDEAUX MÉTROPOLE

### DÉCHETTERIE OUVERTE

Fermée durant le confinement afin de répondre aux directives visant à limiter les déplacements, la déchetterie a repris du service depuis le 4 mai, pour la collecte des déchets verts, et de manière habituelle depuis le 11 mai.

Devant l'affluence à prévoir, il faut faire preuve de patience et de compréhension, pour la remise en route progressive du centre de recyclage.

Attention : la hauteur maximale de votre véhicule ne doit pas dépasser 1,90m.

Les centres de recyclage sont ouverts 7 jours sur 7, sauf les jours fériés :

46 avenue Jules Ferry - 05 56 77 71 32

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 15 à 18 heures  
// Mardi : 13 h 15 à 18 heures.

### TRAITEMENT MOUSTIQUES

La Ville, en lien avec Bordeaux Métropole, a mis en place un Centre de démoustication depuis le début de l'année. En cette période de crise sanitaire, le service fonctionne en effectif réduit et priorise la continuité des traitements sur le terrain. Cette année à nouveau, la Préfecture n'a pas donné les autorisations nécessaires à un traitement par épandage hélicopté.

Vous constatez de nombreux moustiques autour de votre habitation ?

Contactez le Centre de démoustication de Bordeaux Métropole et bénéficiez des conseils de spécialistes.

05 33 89 43 41 ou [dgt.prevention.hygiene@bordeaux-metropole.fr](mailto:dgt.prevention.hygiene@bordeaux-metropole.fr)

### **GROUPE MAJORITAIRE - PLUS LOIN, AVEC VOUS**

Notre pays a-t-il vraiment changé ? D'injonctions en nouvelles directives, les consignes varient et cachent un flottement certain. Manque de masques, de tests de dépistage, nos gouvernants découvrent la modestie. Le discours s'adapte : la production française est requalifiée, tant mieux. Les infirmières qui réclamaient des moyens depuis des années deviennent les héroïnes de la nation, juste reconnaissance, enfin ; nous verrons bien si les moyens suivent. L'aide ouverte pour les petites entreprises et les salariés précaires consacre la force du service public, la reconnaissance du travail, du savoir-faire ouvrier, la juste valeur de l'humain. Durables ou éphémères, ces choix résisteront-ils ? La pauvreté qui gagne sera-t-elle analysée pour mieux être endiguée ?

Localement, notre discours ne varie pas, la solidarité et la proximité affirment plus que jamais leur importance et leur nécessité. Avec l'éducation, elles sont les valeurs fondatrices de notre projet. Bien souvent, loin des petites phrases, c'est simplement l'action de terrain qui sauve. Plus que jamais dans

cette période, l'engagement exemplaire des bénévoles associatifs et particuliers montre sa force. Leurs masques ne sont peut-être pas tout à fait réglementaires, mais s'avèrent parfaitement nécessaires dans l'attente des masques alternatifs. La déchetterie est fermée, notre insistance a certainement permis sa réouverture partielle au 4 mai pour les déchets verts ; cette fois encore, le civisme des administrés a pris le relais et nous gardons jusqu'à ce jour nos encombrants. L'école doit reprendre en groupes restreints, la mobilisation de nos services et des associations permet aujourd'hui d'inventer de nouvelles initiatives pour les enfants et leurs familles.

Le volontarisme est exemplaire, il doit perdurer. Cette chaîne de propositions individuelles ou collectives est le moteur du vivre ensemble, d'un respect reconquis. La politique ne consiste pas à gérer l'existant, mais à affronter l'impensable en préservant le bien commun. Que tous ses acteurs soient ici remerciés. Préservons nos victoires et notre santé, inventons ensemble de nouvelles solidarités.

### **GROUPE OPPOSITION - AMBARÈS ET LAGRAVE, NOTRE PARTI PRIS**

CORONAVIRUS - Nous devons faire preuve de SOLIDARITÉ et de FRATERNITÉ pour surmonter les conséquences humaines, économiques et sociales qui toucheront la France et notre ville dans les mois à venir.  
David POULAIN

### **GROUPE OPPOSITION - AMBARÈS ET LAGRAVE BLEU MARINE**

En cette période difficile pour tous, les agendas sont bousculés, il est important de bien respecter les gestes barrière et de suivre les consignes données par la Mairie. Portez-vous bien.

### **GROUPE OPPOSITION - LE BIEN VIVRE À AMBARÈS ET LAGRAVE**

Lors de cette crise, nombre de citoyen(ne)s ont montré un engagement solidaire exemplaire; nous tenions à leur en témoigner notre gratitude et admiration. De même, les agents de notre commune ont su faire preuve d'un dévouement sans faille pour assurer le service à la population. Il faut en tirer des enseignements et remettre en cause des modèles qui ont montré leurs limites. Soyons acteurs de cette réflexion! G.GIRAUD  
L.BARBE

### **GROUPE OPPOSITION - RASSEMBLEMENT POUR AMBARÈS ET LAGRAVE**

En cette période de grande crise sanitaire et économique, la situation demande de la solidarité afin d'atténuer les malheurs qui frappent notre population. Aujourd'hui, l'épidémie semble se stabiliser notamment dans les hôpitaux. Ne relâchons pas nos efforts la vie de chacun en dépend. Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui chaque jour se battent pour notre sécurité et notre bien être. Nous remercions aussi Monsieur le Maire et les élus de la majorité qui gèrent la situation avec détermination et efficacité, mais aussi le personnel communal et associatif pour leur implication et leur courage.

### **GROUPE OPPOSITION**

La défiance, l'inquiétude ou la peur se déploient avec beaucoup d'acuité. Lachons les discours inutiles, que ceux qui cherchent et soignent reçoivent toute notre gratitude. C.Bartholome



# PHOTO RAMA

## Concours de dessin

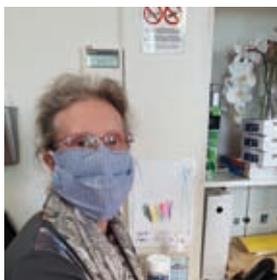
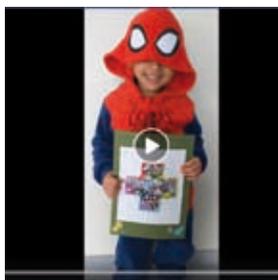
### Merci et bravo à tous les participants !

Près de 50 enfants ont partagé la vue de leur fenêtre en participant à un concours de dessin. Chacun des gagnants a été recontacté et recevra un livre avant l'été. Les dessins de tous les participants égalaient le quotidien des habitants de la résidence autonomie Le Moulin. Tous les dessins à retrouver dans le «Photorama» sur le site internet de la ville.

## La Ville remercie pour les dons de masques et de visières

Les agents de la Ville se protègent grâce à des masques en tissu et des visières. Des dons fabriqués par des couturiers talentueux, particuliers ou adhérents des associations Les fées modes, L'Idée créative et Les Cigales tricoteuses. Merci également pour les visières fournies gracieusement. Merci beaucoup à tous, ainsi qu'à tous les particuliers qui ont spontanément proposé leur aide bénévolement.

**MERCI  
À TOUS  
LES HÉROS  
DISCRETS.**



# AGENDA

TOUS LES ÉVÈNEMENTS SONT ANNULÉS AU MOINS JUSQU'À MI-JUILLET  
SUIVEZ LES ACTUALITÉS DE LA VILLE ET INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER.

A la date du bouclage, et à la suite des annonces du Président de la République du 13 avril dernier, tous les événements sont annulés jusqu'à la mi-juillet.

Durant le confinement, les services Culture, Vie associative, Sports, Jeunesse et petite enfance,

ainsi que le centre socioculturel Danielle-Mitterrand, ont travaillé sur les possibles reports des manifestations.

Les nouvelles dispositions concernant les événements seront communiqués le moment venu et sur les outils numériques de la Ville en priorité.

## PARCS ET JARDINS, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS, PISCINE MUNICIPALE...

**Parcs et jardins du centre ville** ouverts sans accès aux aires de jeux ni au parcours fitness

**Lac de La Blanche** ouvert

**Bibliothèque municipale François-Mitterrand** ouverte uniquement pour le retrait de livres

**Équipements sportifs** pratiques collectives et regroupements interdits

**Pôle Culturel Evasion** sans accès au public

**Marché hebdomadaire** Ouvert à partir du 22 Mai place de La République

**Piscine municipale Alain Bernard** fermée

**Votre Drive**  
SE MET EN PAUSE...

RETROUVEZ  
VOS COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS LOCAUX  
SUR LE MARCHÉ TRADITIONNEL

**A PARTIR DU  
VENDREDI 22 MAI  
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

DANS LES ESPACES PUBLICS  
ET LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT,  
GARDEZ LE RÉFLEXE DES  
**GESTES BARRIÈRES !**

AMBARÈS <-----> LAGRAVE  
RESTONS <-----> UNIS

**BON VOISINAGE & NUISANCES SONORES  
TOUS CONCERNÉS !**

**J'AI LE DROIT DE :**  
BRICOLER, JARDINER, CUISINER...

**J'AI LE DEVOIR DE :**  
**RESPECTER MES VOISINS !**

**HEURES AUTORISÉES  
OCCASIONNANT UN BRUIT IMPORTANT**

**EN SEMAINE 8H30 À 12H30 & 14H30 À 19H30  
SAMEDI 9H À 12H & 15H À 19H  
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS 10H À 12H**



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

### RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DU DIMANCHE 15 MARS 2020.

*Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne tenue de ce scrutin organisé dans un contexte inédit, grâce au strict respect des mesures barrières, ainsi que tous les électeurs qui se sont déplacés.*

Nombre d'électeurs inscrits : 10 379

Nombre de votants : 4 058, soit 39.10 %

Nombre de bulletins et enveloppes annulés : 103, soit 2.54 %

Nombre de bulletins blancs : 48, soit 1.18 %

Nombre de suffrages exprimés : 3907, soit 37.64 %

- 1 - NOTRE PARTI C'EST VOUS / NORDINE GUENDEZ - **1197 VOIX // 30.64 %**
- 2 - AVANCER ENSEMBLE POUR AMBARÈS-ET-LAGRAVE / DAVID POULAIN - **619 VOIX // 15.84 %**
- 3 - REDYNAMISER AMBARÈS / ERIC PORET - **556 VOIX // 14.23 %**
- 4 - AVEC VOUS ET POUR VOUS / STEEVEN FLORES - **425 VOIX // 10.88 %**
- 5 - AMBARÉSIENS, AMBARÉSIENNES AVEC VOUS AUTREMENT / CÉCILE DESJAMBES - **313 VOIX // 8.01 %**
- 6 - NOTRE NOUVELLE VILLE / VÉRONIQUE PLANTON - **296 VOIX // 7.58 %**
- 7 - AGIR ENSEMBLE / GILBERT GIRAUD - **265 VOIX // 6.78 %**
- 8 - UN ENGAGEMENT PARTAGÉ / JEAN PATRICE FILLANG - **236 VOIX // 6.04 %**

### QUELLES SONT LES INFORMATIONS DISPONIBLES POUR LA DATE ET L'ORGANISATION DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Le Premier Ministre a annoncé début avril que le Gouvernement communiquerait officiellement au sujet des élections municipales, le 23 mai. Près de 5000 communes en France qui représentent 80 % de la population française, sont concernées par l'organisation du deuxième tour.

Ce qui est envisagé : Si le deuxième tour peut être organisé en juin, les résultats du premier tour seront conservés. Au delà de cette date, il est envisagé d'organiser à nouveau les deux tours de scrutin. A la date de bouclage de ce magazine, nous n'avons aucune information supplémentaire. Merci de votre compréhension.

### INFORMATION CCAS

#### PREVENTION CANICULE ET COVID 19

#### DISPOSITIONS CONCERNANT LES PERSONNES ÂGÉES

En période de confinement, de canicule ou de grand froid, le CCAS de la Ville d'Ambarès-et-Lagrange accompagne nos aînés. Vous souhaitez être contactés par téléphone ?

Les agents du CCAS appellent toutes les personnes âgées et fragiles déjà recensées pour s'assurer de leur santé et leur proposer de l'aide. Vous souhaitez être contactés ?

**Appelez dès à présent le CCAS au 05 56 77 34 55**





aux personnels soignants et de santé / aux agents municipaux du CCAS, de la police municipale, de l'accueil, du service entretien... Et à tous ceux qui ont contribué à l'effort général sur le terrain et en télétravail / aux agents et services de Bordeaux Métropole mobilisés, aux agents des services de la collecte des déchets et des espaces verts et propreté... / aux gendarmes et forces de l'ordre / aux commerçants alimentaires et à l'ensemble de leur personnel / aux enseignants et élèves des écoles de la ville, pour leurs vidéos et leur travail pour assurer la continuité pédagogique / aux participants du concours de dessin / aux associations ambarésiennes de couture, aux particuliers pour leurs dons de masques en tissu / aux bénévoles de l'amicale pour le don de sang de la Presqu'île / aux bénévoles des Restos du coeur, de la Croix Rouge et du Secours Populaire / aux associations sportives et culturelles mobilisées pour la reprise de l'école / au laboratoire Biolab 33 et à l'entreprise Haltbrac Défense / à la Pharmacie du Centre / aux voisins sympas et bienveillants / aux Ambarésiennes et Ambarésiens qui ont proposé spontanément leur aide / pour votre respect du confinement et le respect des mesures barrières / pour votre optimisme, votre sens des responsabilités et vos messages d'encouragement et de solidarité...

**MERCI à vous tous**

